

Réf. : D-2012-29

Paris, le 27 février 2012

Le Président du Haut Conseil des
biotechnologies

à

Monsieur François FILLON
Premier Ministre
Hôtel de Matignon

Monsieur le Premier Ministre,

Je souhaiterais vous faire part de l'émotion des membres du Comité scientifique du Haut Conseil des biotechnologies (HCB) qui a suivi la transmission publique des autorités françaises à la Commission européenne (DG SANCO) de la note demandant la suspension de l'autorisation de la mise en culture des semences du maïs MON 810.

En effet, le HCB – instance consultative en charge d'éclairer la décision publique sur les biotechnologies, et notamment sur les OGM – n'a pas été saisi par les autorités compétentes en préparation à cette note, pour analyser les éléments scientifiques nouveaux concernant le MON 810. Ceci est d'autant plus étonnant qu'une expertise autre que celle du Comité scientifique du HCB semble avoir été mobilisée pour l'analyse d'une série d'articles scientifiques publiés postérieurement au dernier avis du HCB sur le sujet.

De plus, si la note cite l'avis du Comité scientifique du HCB publié en décembre 2009, ses avis de janvier et octobre 2011 sur les rapports de surveillance de la culture du MON 810 ne sont pas pris en compte, alors qu'ils auraient pu contribuer à l'analyse.

Enfin, les passages de l'avis du Comité scientifique cités dans cette note n'ont pas été repris dans leur intégralité. En particulier, la note ignore ses conclusions qui mettaient en lumière toute la portée scientifique.

Le Haut Conseil des biotechnologies se tient à votre disposition pour faire le point sur l'évaluation de l'impact environnemental et sanitaire du maïs MON 810, sur les mesures de gestion préconisées pour l'accompagnement de la culture du MON 810, sur les plans de surveillance et les rapports annuels de surveillance de la culture du MON 810.

Son analyse s'appuierait notamment sur les dernières lignes directrices de l'AESA concernant l'évaluation environnementale et sanitaire et les plans de surveillance post-commercialisation des PGM, sur les derniers avis de l'AESA pertinents pour l'évaluation du MON 810 et sur les publications scientifiques parues depuis le dernier avis du HCB sur le sujet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

Professeur Jean-François DHAINAUT

